

Day	Temp (°C)	Humidity (%)
MER 04	19 / 33	4 / 40
JEU 05	18 / 25	1 / 5
VEN 06	16 / 27	0 / 1
SAM 07	15 / 30	0 / 0
DIM 08	17 / 32	0 / 0
LUN 09	18 / 32	0 / 0
MAR 10	19 / 34	0 / 0

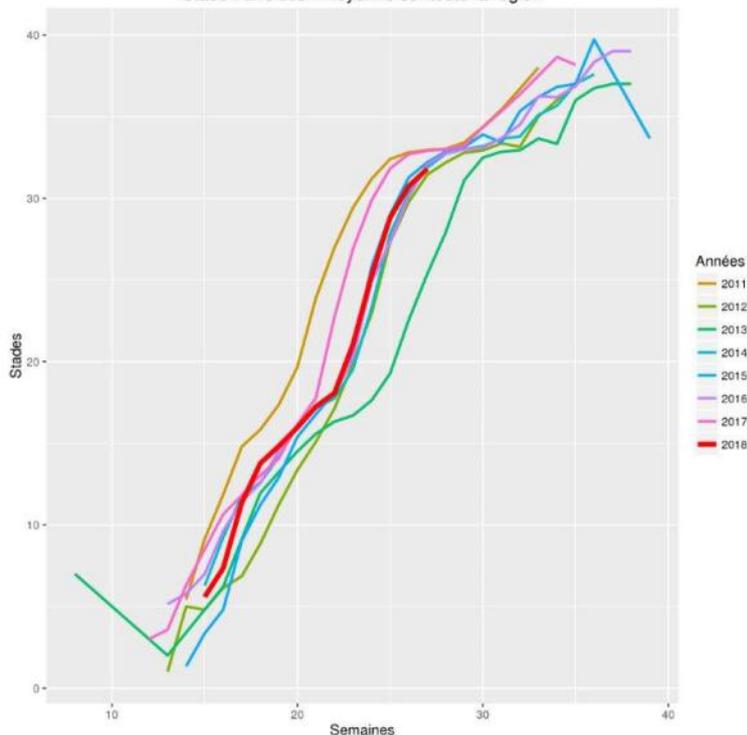
Cette semaine :

- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Botrytis
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Flavescence dorée
- Divers

Stades phénologiques

Les stades moyens vont de grain de pois (Mauzac sur le plateau cordais, Cabernets) à fermeture de la grappe (Gamay, Chardonnay). Les stades restent très hétérogènes à l'intérieur-même des parcelles. Des phénomènes de coulure sont observés de manière très importante sur les Prunelard, Mauzac, Loin de l'oeil, Duras, Merlot, Fer. Du millerandage est observé sur Gamay, Muscadelle.

Stade : Evolution moyenne sur toute la région



MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Depuis le 28-29 juin, une nouvelle sortie de symptômes sur feuilles et grappes (Rot-brun) est visible. Le Mildiou est présent sur de nombreuses parcelles dans le vignoble, avec une présence particulière sur les cépages : Loin de l'oeil, Merlot, Mauzac, Gamay et Muscadelle.

Il semble que les facteurs aggravants soient la sensibilité du cépage, la vigueur de la vigne, les conditions d'humidité des parcelles, la qualité de pulvérisation, les conditions de relevage...

Modélisation :

A aujourd'hui la pression est faible sur l'ensemble des secteurs, à part sur Lisle-sur-tarn où elle est moyenne. Pour qu'il y ait de nouvelles contaminations de masse, il faut 25mm, à part sur le secteur de Puycelsi où il faut 3mm. Dans ce cas, il faudra un temps d'incubation de 5 jours.

Préconisations

Au vu de l'incertitude des cumuls de pluie (orages), il est préférable d'être couvert sur les parcelles avec et sans symptômes. Sur les parcelles avec des symptômes, attention aux repiquages.

Strictement préventifs :

- * Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact
- * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR
- * Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium

phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)

* Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)

* Mikal Flash, Medeiro, fosétyl/folpel, 4kg/ha, CMR

* Ventaro, Amaline Flow, zoxamide/cuivre, 2,8kg/ha (2 applications max)

* Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre, 3,75kg/ha (5 applications max)

Produits ayant une action anti-sporulante :

* Amphore F pépite, mandipropamide/folpel, 2,5kg/ha, (2 applications max) CMR

* Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)

* Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) CMR

* Limocide, Essen'ciel, Prevam plus, huile essentielle d'orange douce, 0,8% (6 applications max) Biocontrôle

* Aktuan DTI, Forum Gold, dimétomorphe/dithianon, 1,5kg/ha (2 applications max) CMR

En cas de symptômes, soignez votre pulvérisation et n'hésitez pas à effectuer du face par face!!

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% à 100% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h).

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

Restez couvert!

BLACK ROTAnalyse de risque**Observations :**

Au vignoble, la maladie progresse légèrement sur les parcelles avec d'anciens symptômes sur feuille, mais reste très maîtrisée dans la majorité des cas à ce jour.



Symptômes de black-rot sur baies sur témoin non-traité (18/06/18 - CA81)

Préconisations

Surveillez l'évolution des sorties de symptômes.

Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de pluie. Sur parcelles atteintes, attention aux repiquages liées à la présence de la rosée matinale.

Privilégiez la polyvalence des produits.

- * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**
- * Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)
- * Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)
- * Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)
- * Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)
- * Dithane Neotec, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications), **CMR**, **ZNT 50m**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métrime ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Surveillez l'évolution du risque de pluie

OIDIUMAnalyse de risque**Observations :**

Nous constatons quelques symptômes d'oïdium sur baies sur des parcelles "flottantes" (parcelles traitées sensibles et "à historique oïdium". Les cépages concernés à ce jour sont le Chardonnay, la Muscadelle et le Gamay.

Préconisations

Les conditions sont favorables à l'oïdium, intervenir sur l'ensemble des parcelles.

Les conditions de la semaine sont idéales pour réaliser un poudrage.

* Fluidosoufre, Fluid'ancre, soufre 20kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

- * Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)
- * Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)
- * Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 applications max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

- * Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications) **Attention à faire avant fermeture de la grappe.**

- * Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha (2 applications)

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

- * Vivando, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications)
- * Pyrioviti, pyriofenone, 0,3L/ha (2 applications) **CMR**

Famille des strobilurines : recommandation 1 application/an

- * Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Famille des azanaphthalènes : recommandation 2 par an non consécutifs

- * Sormiou disperss, quinoxyfène/soufre, 5kg/ha (3 applications max)
- * Legend, quinoxyfène, 0,2L/ha (4 applications max)

Autres

- * produits à base de soufre mouillable type Microthiol Sp Disperss, 6-8kg/ha (dose conseillée), 8 applications max, **biocontrôle**

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

BOTRYTISPréconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter tout attaque de vers de la grappe et d'oïdium.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Intervenir sur les parcelles les plus sensibles, en face

par face, et en dirigé sur les grappes. La période d'intervention est de "nouaison à fermeture" :

*Switch, fludioxonil, cyprodinil 1kg/ha

*Teldor, Lazulie, fenhexamid 1,5kg/ha

*Prolectus, Kamuy, fenpyrazamine 1,2kg/ha

*Scala, pyrimethanil 2,5l/ha

Alternatives

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage.

A retenir

Fin de période de traitement

VERS de la GRAPPEAnalyse de risqueObservations

Les captures d'eudémis se confirment en tous secteurs. Nous observons sur :

- secteur précoce, des oeufs et de jeunes larves
- secteur tardif, les 1ers oeufs sont observés. Attention : le vol d'eudémis risque d'être étalé.



Les captures d'Eulia se poursuivent et quelques dégâts sont visibles.

Perforation d'eudémis



Oeufs d'eudémis au stade "tête noire"

Préconisations

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression Eudémis.

Sur les secteurs avec de forte pression G1, intervenir :

soit avec un ovicide (dès l'observation des 1ères pontes)

Pdts spécifiques Vers de la grappe

* Coragen, rynaxypyr, 0,175L/ha (dose homologuée) ; 0,125L/ha (dose conseillée par la firme) (1 application max)

* Steward Ec, Explicit Ec, indoxacarbe, 0,25L/ha (3 applications max)

soit avec un larvicide, à placer au stade tête noire

Pdts spécifiques vers de la grappe:

* Coragen, rynaxypyr, 0,175L/ha (dose homologuée) ; 0,125L/ha (dose conseillée par la firme) (1 application max)

* Delfin, Dipel DF, Bacillus thuringiensis, resp. 0,75 et 1kg/ha **biocontrôle**

* Success4, spinosad, 0,1L/ha (2 applic. max)

Pdts mixtes vers de grappe/Flavescence dorée

* Luzindo, thiamethoxam/chloroantraniliprole, 0,2kg/ha (1 application)

* Karaté Xflow, lambda cyhalothrine, 0,175L/ha (2 applications max) **ZNT 50m**

* Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications max) **ZNT 50m**

* Uppercut, Trebon, etofenprox, 0,4L/ha (1 application) **ZNT 50m**

Sur les secteurs plus tardifs, les pontes ne sont pas observées. Il est donc trop tôt pour intervenir.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Observer les pontes

CICADELLE VERTEAnalyse de risqueObservations :

Des symptômes de grillure sont observés sur Braucol, Merlot, Prunelard et Gamay. Des adultes sont toujours observés, mais pas de larves à ce jour.

Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

Si le seuil est atteint et dans des conditions de sensibilité importante (cépage rougissant), un traitement insecticide peut être envisagé. La gestion ce ce ravageur peut-être conjointe avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves

A retenir

Quelques grillures

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Les 1ers symptômes commencent à apparaître, favorisés par la période chaude et sèche.



Larves de *Scaphoideus titanus* - juin 18 - CA81

Préconisations

Les dates de traitements ont été fixées :

T1 : du 15 au 25 juin

T2 : du 29 juin au 9 juillet

T3 : le T3 est soumis à l'analyse de risque. Il s'effectue sur les populations :

- **adultes** en conventionnel (les dates seront donc communiquées ultérieurement),

- **larvaires** en agriculture biologique, c-à-d en ce moment

* *Jokari, Flanker, acrinathrine*, 0,2L/ha (2 applications)

* *Luzindo, thiamethoxam/chloroantraniliprole*, 0,2kg/ha (1 application)

* *Actara, Reason, thiamethoxam*, 0,15kg/ha (1 application/an)

* *Klartan, tau-fluvanilate*, 0,2L/ha (3 applications)

* *Karaté Xflow, Karaté Zéon, lambda cyhalothrine* 0,125L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

* *Cajun, bétacyfluthrine*, 0,7L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

* *Uppercut, Trebon, etofenprox*, 0,3L/ha (1 application) **ZNT 50m**

A retenir

T1 terminé

T2 en cours

DIVERS

Erinose : de nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles.

Esca : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur Braucol et Duras.

Metcalfa pruinosa : quelques larves de *Metcalfa pruinosa* sont observées. Pas d'incidence sur la vigne.

Echadage : quelques grappes sont impactées, notamment sur Gamay.

Carences en potasse : présence sur de nombreux cépages (carence induite liée à un excès d'eau au niveau des racines datant de la période pluvieuse)

Galle phylloxérique : symptômes au vignoble

Attention à respecter les délais avant récolte (DAR), notamment sur les herbicides

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 10 juillet 2018**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (*mildiou*), d'autres en cours de validation (*oïdium*) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

